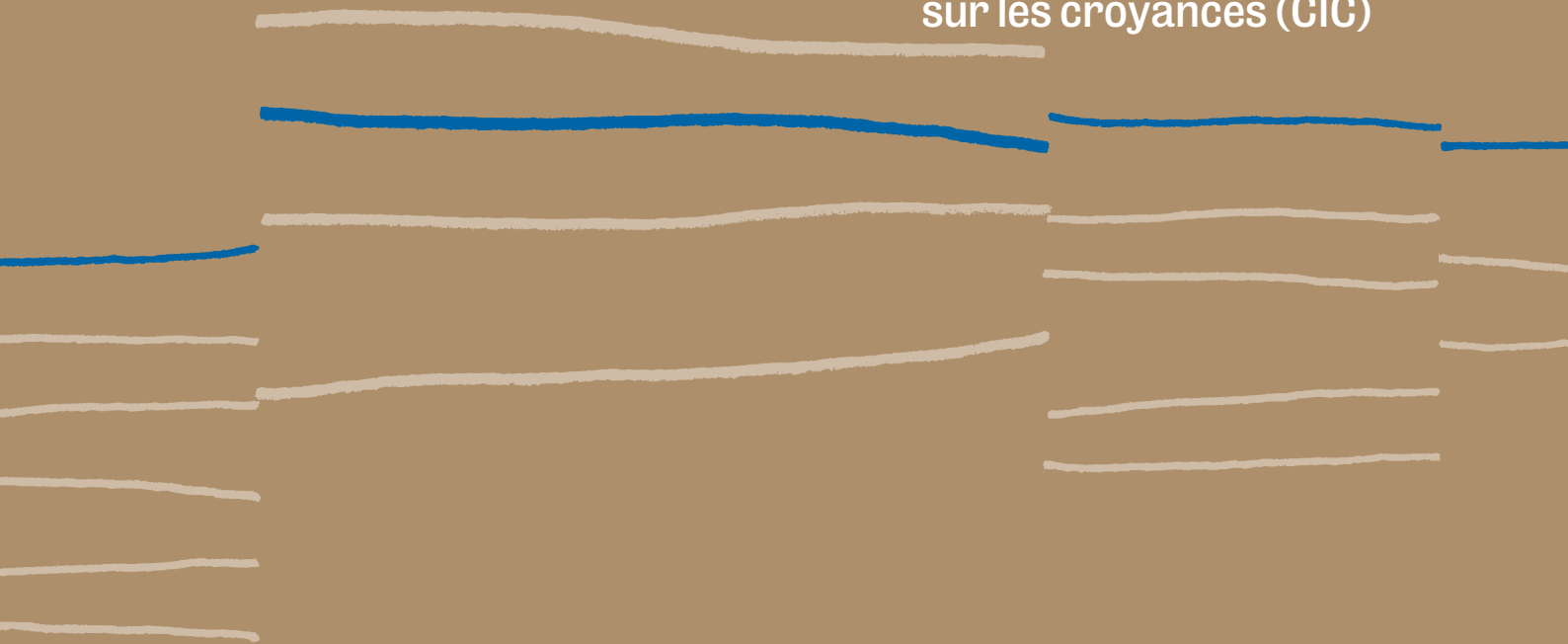


# Rapport annuel 2008

Centre intercantonal  
d'information  
sur les croyances (CIC)



Centre intercantonal  
d'information sur les croyances  
et sur les activités des groupements  
à caractère spirituel,  
religieux ou ésotérique

Boulevard Helvétique 27  
CH — 1207 Genève

T +41 22 735 47 50

F +41 22 840 08 58

E [info@cic-info.ch](mailto:info@cic-info.ch)

I <http://www.cic-info.ch>

---

LE CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES (CIC) a conclu sa septième année d'existence. Financé par les cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin, le CIC a poursuivi sa mission d'information et de prévention. L'année 2008 a été particulièrement riche. Relevons trois faits marquants.

En premier lieu, le nombre de demandes adressées au CIC est encore en hausse cette année (464 demandes). Mais l'ampleur du travail ne se mesure pas seulement au nombre de demandes. Elle réside aussi dans la grande diversité des questions posées. En 2008, le CIC a en effet été sollicité sur plus de 120 groupes religieux et sur plus de 50 thèmes différents. Ce large éventail de questions a nécessité l'ouverture de plus de 80 nouveaux dossiers.

En second lieu, l'importance des demandes en provenance des écoles s'est confirmée en 2008 (36%). Cette situation reflète le travail de collaboration effectué entre le CIC et les institutions scolaires. De nouveaux besoins d'information apparaissent en effet dans les écoles romandes avec l'introduction de cours d'histoire et sciences des religions.

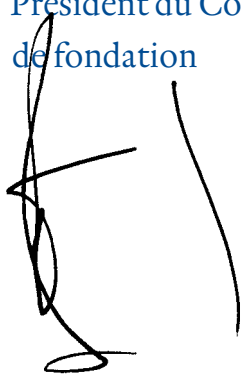
En troisième lieu, l'année 2008 a été marquée par l'intensification des collaborations avec les autres centres d'information de Suisse. Après avoir tissé des liens internationaux, le CIC a resserré ses contacts dans notre pays. Ce travail de mise en réseau a porté ses fruits. Sur l'initiative du CIC, les centres d'information suisses se rencontreront pour la première fois à Genève le 2 juillet 2009 dans le cadre du congrès annuel de l'International Cultic Studies Association (ICSA). Le thème de cette journée portera sur les méthodes de travail pratiquées par ces centres.

En dépit de son utilité manifeste et malgré l'octroi d'un crédit extraordinaire de la Ville de Genève, le CIC a vu ses subventions cantonales de l'année 2008 diminuer de 20%. Pour maintenir ses activités, il a entrepris de nombreuses démarches. Il a sollicité en particulier la participation des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Jura et Berne (12% des demandes). Les activités des groupes religieux ne s'arrêtent en effet pas aux barrières cantonales.

---

En conclusion, nous souhaiterions exprimer toute notre gratitude aux institutions et personnes qui nous accordent leur confiance et nous soutiennent dans notre mission. Nous remercions en particulier les autorités cantonales de Genève, Vaud, Valais et Tessin ainsi que la Ville de Genève de leur aide financière. Elle permet au CIC de faire vivre et de construire jour après jour un lieu unique en Suisse romande, à l'écoute du public, de ses inquiétudes et de ses interrogations..

François Bellanger  
Président du Conseil  
de fondation

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Bellanger', written in a cursive style.

Brigitte Knobel  
Directrice

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Knobel', written in a cursive style.

---

## Table des matières

### Rapport annuel 2008

- I Le CIC en bref 7**
  - L'utilité du CIC
  - Le Conseil de fondation du CIC
  - Le personnel du CIC
- II Statistiques des demandes d'information adressées au CIC en 2008 9**
  - Evolution des demandes
  - Provenance des demandes
  - Qui s'est adressé au CIC?
  - Les questions posées au CIC
- III Activités au CIC en 2008 12**
  - Colloques et recherches
  - Rencontres et collaborations
  - Cours et conférences
  - Médias
- IV Développement et objectifs pour 2009-2010 16**

## Comptes annuels 2008

### Rapport de l'organe de contrôle au Conseil de fondation du CIC 19

- I Bilan au 31 décembre 2008 21**
- II Compte de résultat de l'exercice au 31 décembre 2008 21**
- III Comptes de bénéfice au bilan au 31 décembre 2008 21**

## Annexe

### Un exemple de réponse 25

Le créationnisme « Jeune Terre » en Suisse

---

## Définition des sigles utilisés

ASDFI: Association Suisse pour la Défense  
des Familles et de l'Individu, Genève

CESNUR: Centre d'études sur les nouvelles  
religions, Turin

C.I.A.O.S.N.: Centre d'information et d'avis  
sur les organisations sectaires nuisibles,  
Bruxelles

CGSO: Conférence des Gouvernements  
de Suisse occidentale, Fribourg

CLDJP: Conférence latine des Chefs des  
Départements de justice et police, Fribourg

EESP: Ecole d'études sociales et pédagogiques,  
Lausanne

FNRS: Fonds national suisse de la recherche  
scientifique

ICSA: International Cultic Studies Association,  
Bonita Springs (Floride, USA)

HEP-VD: Haute école pédagogique, Vaud

HEP-VS: Haute école pédagogique du Valais,  
St-Maurice

HES: Hautes Ecoles Spécialisées

INFORM: Information Network Focus on  
Religious Movements, Londres

MIVILUDES: Mission interministérielle  
de vigilance et de lutte contre les dérives  
sectaires, Paris

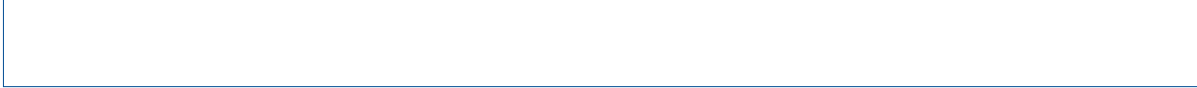
OFS: Office fédéral de la statistique, Neuchâtel

ORS: Observatoire des religions en Suisse,  
Université de Lausanne

PNR 58: Programme national de recherche intitulé  
«Collectivités religieuses, Etat et Société»,  
Berne

UNADFI: Union Nationale des Associations de  
Défense des Familles et de l'Individu Victimes  
de Sectes, Paris

UNIL: Université de Lausanne



# Rapport annuel d'activité 2008

## I Le CIC en bref

### Un centre qui se positionne en Suisse romande

#### L'utilité du CIC

Le CIC propose des informations à la fois critiques et respectueuses sur les nouvelles spiritualités, les religions alternatives et les groupes religieux minoritaires et/ou controversés. Il s'adresse aussi bien à des particuliers qu'aux administrations, aux écoles, à des associations privées, à des institutions politiques, aux médias ou aux groupes religieux. Il dispose également d'une documentation en lien avec sa mission de prévention: dossier sur la notion de «secte», sur les critères de dangerosité, adresses de spécialistes, etc. L'accès à une information bien documentée sur les nouvelles spiritualités s'avère toujours plus nécessaire. En effet, un nouveau marché du religieux, non réglementé, proposant divers types d'expériences spirituelles, est en plein essor et suscite questions et inquiétudes. En outre, la diversité religieuse interroge de plus en plus les sociétés démocratiques sur la cohabitation des différentes croyances et les risques de conflits.

#### *Les prestations du Centre*

Dans le cadre de son mandat, le CIC propose les services suivants:

- › Un accueil téléphonique quotidien
- › Des entretiens personnels
- › L'élaboration sur demande de dossiers détaillés sur des mouvements religieux ou des thérapies spirituelles
- › Des guides d'entretien pour recueillir les témoignages de proches, de membres ou d'anciens membres
- › Un centre de documentation et de consultation ouvert au public
- › Plus de 600 dossiers thématiques
- › 500 ouvrages spécialisés
- › Des informations sur les droits des citoyens face aux dérives sectaires
- › Un dépouillement quotidien des principaux quotidiens ou magazines de Suisse romande
- › Des bibliographies et des dossiers de presse sur des thèmes ciblés

- › La recherche d'informations auprès de centres de même nature situés en Suisse alémanique, en Europe et en Amérique du Nord.
- › La mise à disposition de textes juridiques pertinents (jugements, lois, arrêts, règlements)
- › Une orientation vers des structures de soutien psychologique, juridique ou social
- › Des cours dans les écoles et universités
- › Des supports didactiques à l'intention des enseignants et des élèves
- › L'organisation de colloques et conférences en lien avec les nouvelles spiritualités

#### *Les méthodes du Centre*

Le CIC travaille principalement sur des documents publics et publiés provenant de plusieurs sources et de disciplines différentes. Les dossiers du CIC proposent systématiquement plusieurs points de vue, laissant les lecteurs se forger eux-mêmes leur opinion. Le CIC collabore avec des sociologues, des historiens des religions, des théologiens, des médecins, des psychologues, des juristes et des journalistes. Il est aussi en contact avec des associations de défense de victimes, des centres d'information d'autres pays, le milieu universitaire et des responsables de communautés religieuses. Le CIC dirige les usagers vers des services de soutien psychologique ou de conseils juridiques si nécessaire.

**Les prestations du CIC et ses principes d'action sont détaillés sur le site [www.cic-info.ch](http://www.cic-info.ch)**

#### **Le Conseil de fondation du CIC**

##### *Ses activités*

En 2008, le Conseil de fondation s'est réuni le 7 janvier, le 5 mai et le 25 septembre. Outre ses tâches courantes, il a été particulièrement actif dans la recherche de nouvelles subventions pour maintenir les activités du CIC.

Au vu de ses activités internationales, la fondation a été placée depuis octobre 2008 sous l'autorité de surveillance de la Confédération. Jusque-là, la surveillance du CIC était exercée par l'autorité de surveillance du canton de Genève.

*Sa composition*

- › François Bellanger\*, avocat et professeur de droit à l'Université (Genève).
  - › Christophe Calame, enseignant au Gymnase et professeur formateur à la Haute école pédagogique du canton de Vaud.
  - › Nicole Durisch Gauthier\*\*, enseignante au Gymnase et professeure formatrice de didactique de l'Histoire et des sciences des religions à la Haute école pédagogique du canton de Vaud.
  - › Jacqueline Horneffer, secrétaire générale du Département de l'instruction publique (Genève).
  - › Guy Luisier \*\*, chanoine de l'Abbaye de St-Maurice (Valais).
  - › Anne-Catherine Miéville, responsable des affaires religieuses du Département de l'intérieur (Vaud).
  - › Nathalie Narbel, secrétaire générale de Pro Mente Sana (Genève).
  - › Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions à l'Université de Lausanne et directeur de l'Observatoire des religions en Suisse (Vaud).
  - › Michela Trisconi De Bernardi, historienne des religions (Tessin).
  - › Véronique Zumstein, médecin psychiatre et neurologue (Valais).
- › M. Aurel Maurer, diplômé de l'Université de Genève, travaille au CIC depuis le 1er mai 2003 en qualité d'assistant scientifique. Il a travaillé à 40% au mois de janvier 2008, puis à 20% dès février 2008.
  - › Mme Noura Talal, diplômée de l'Université de Genève, a travaillé au CIC à 20% en qualité d'assistante scientifique le mois de janvier 2008.

---

Les statuts du CIC ainsi qu'une présentation de son histoire sont disponibles sur le site [www.cic-info.ch](http://www.cic-info.ch)

---

**Le personnel du CIC**

- › Mme Brigitte Knobel, sociologue (licence de l'Université de Lausanne) a commencé ses activités au CIC en qualité de sociologue le 1er juillet 2002. Elle a repris le poste de direction à partir du 1er août 2007. Elle travaille à 80%.
- › Mme Séverine Desponds Meylan, historienne des religions (docteur ès lettres de l'Université de Lausanne), a été engagée en qualité d'historienne des religions le 1er septembre 2007. Elle a travaillé à 40% au mois de janvier 2008, puis à 80% dès février 2008.

---

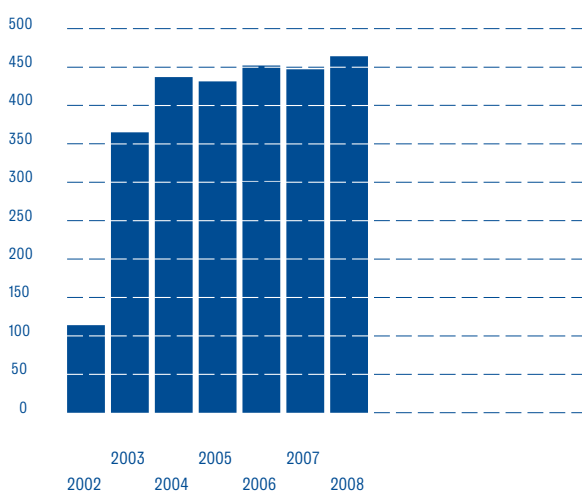
\* Président

\*\* Membres du bureau exécutif

## II Statistiques des demandes d'information adressées au CIC en 2008

Se renseigner avant de juger

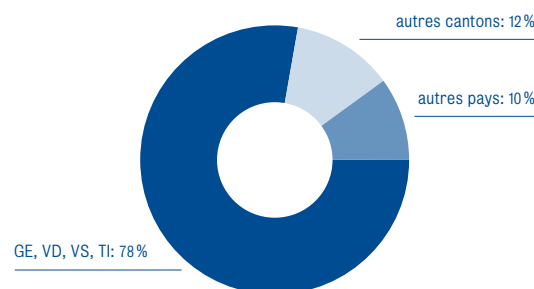
### Evolution des demandes \*



En 2008, le CIC a enregistré 464 demandes, ce qui correspond à une moyenne de 39 demandes par mois. En comparaison, le CIC avait répondu à une moyenne de 37 demandes mensuelles en 2007 et 2006. Ces chiffres montrent donc une légère augmentation des demandes, sensible depuis 2004. C'est principalement par téléphone (50%) ou par e-mail (29%) que les usagers s'adressent au CIC. Certaines personnes se déplacent au CIC pour consulter la documentation à disposition ou s'entretenir avec les collaboratrices (43 visites en 2008, soit 9% des demandes).

\* Les chiffres mentionnés dans les différents graphiques de ce rapport sont arrondis à l'unité la plus proche.

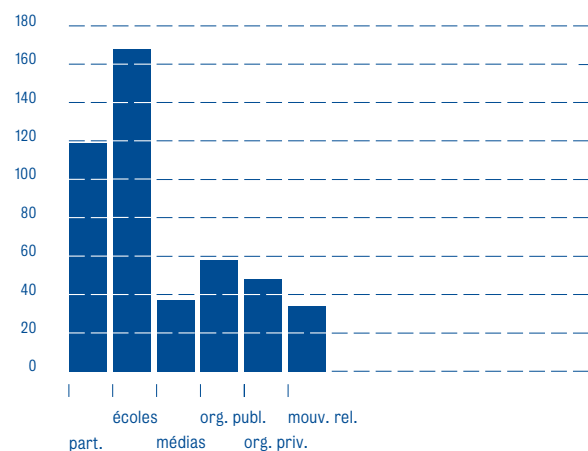
### Provenance des demandes



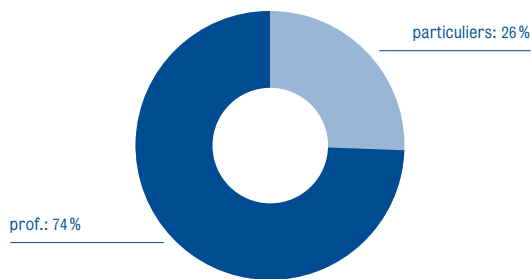
répartition géographique des demandes

Globalement, si 78% des demandes viennent des cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin, 12% proviennent du reste de la Suisse et 10% de l'étranger, soit les mêmes proportions qu'en 2007.

### Qui s'est adressé au CIC?

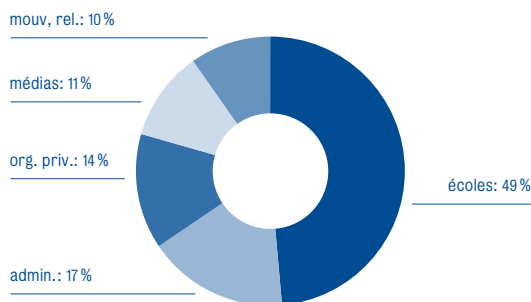


Comme les années précédentes, on observe que le CIC a touché un très large public. Il a répondu non seulement aux besoins des particuliers (26%), mais aussi des écoles (36%), des administrations publiques (13%), des associations privées (10%), des médias (8%), ou encore des groupes religieux eux-mêmes (7%). On peut déjà relever ici le besoin important d'information provenant des écoles (un tiers des demandes).

*Les particuliers (119 demandes)*

répartition des demandes de particuliers et de professionnels en 2008

En 2008, un peu plus du quart des demandes (26%) sont venues de particuliers. Il s'agit surtout de parents qui ont cherché au CIC des informations fiables sur le mouvement dans lequel un de leurs proches est engagé. Souvent inquiets ou en colère, ils ont également demandé des conseils pour améliorer le dialogue, souvent difficile, avec la personne engagée religieusement: la conversion d'un proche peut s'avérer un élément perturbateur dans une famille ou dans un cercle d'amis. D'autres parents ont posé des questions sur l'éducation religieuse de leurs enfants, notamment dans les cas de double appartenance religieuse ou de divorce.

*Les professionnels (345 demandes)*

répartition des demandes professionnelles en 2008

Comme les statistiques l'indiquent, différents secteurs du monde professionnel utilisent les services du CIC: si les professionnels de l'éducation sont les plus intéressés par la documentation du centre, l'administration publique, le monde associatif, les médias et les mouvements religieux eux-mêmes ont également besoin de disposer de renseignements sur les minorités religieuses et surtout les mouvements controversés.

*Enseignants, élèves et chercheurs (168 demandes)*

Près de la moitié des demandes professionnelles (49%) proviennent d'enseignants, d'élèves ou de chercheurs (regroupées dans la catégorie «école»). Cette donnée confirme l'évolution observée depuis 2007: les écoles romandes s'adressent maintenant régulièrement au CIC pour demander de la documentation ou du matériel sur les mouvements religieux controversés et des thèmes généraux. Grâce à cette collaboration, des séquences d'enseignement sur le sujet des dérives sectaires ont été mises en place dans 5 gymnases vaudois. Comme les années précédentes, le CIC a également été sollicité pour intervenir dans des classes ou écoles professionnelles. L'importance des demandes en provenance des institutions scolaires est certainement à mettre en lien avec l'introduction de cours d'histoire et de sciences des religions dans les écoles romandes (excepté à Genève). Des chercheurs du programme national de recherche sur les religions en Suisse (PNR 58) et des chercheurs engagés par des hautes écoles et Universités suisses ou européennes ont également eu recours à la documentation du CIC.

*Services administratifs (58 demandes)*

17% des demandes professionnelles sont venues de services administratifs. Ces derniers font appel au CIC pour bénéficier d'informations nécessaires à la prise de décision dans les situations suivantes: exonération d'impôt, manifestation sur la voie publique, achat immobilier, location de salles, expertise judiciaire, campagne d'affichage ou encore attribution de garde d'enfants.

En 2008, les administrations suivantes ont utilisé les dossiers du CIC:

- › Administrations cantonales des impôts (service des exonérations d'impôts)
- › Polices cantonales et communales de sûreté
- › Départements de justice et police
- › Départements des affaires sociales (services sociaux)
- › Départements de la santé publique (registre des médecines complémentaires)
- › Hôpitaux cantonaux (services sociaux)
- › Départements de l'instruction publique
- › Département de l'intérieur
- › Département de la solidarité et de l'emploi
- › Département de l'environnement urbain et de la sécurité
- › Services communaux (police du commerce, service de ressources humaines, bureau des immigrés)
- › Bureau du service civil
- › Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)
- › Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM)

#### *Entreprises et associations privées (48 demandes)*

14% des demandes proviennent d'associations privées, actives dans le domaine social, sportif, éducatif, ou de défense de victimes de sectes. Des avocats, médecins, formateurs d'adultes, ou des gérances immobilières s'adressent également au CIC pour obtenir des informations nécessaires à leurs activités professionnelles.

#### *Journalistes (37 demandes)*

11% des questions proviennent des médias parmi lesquels:

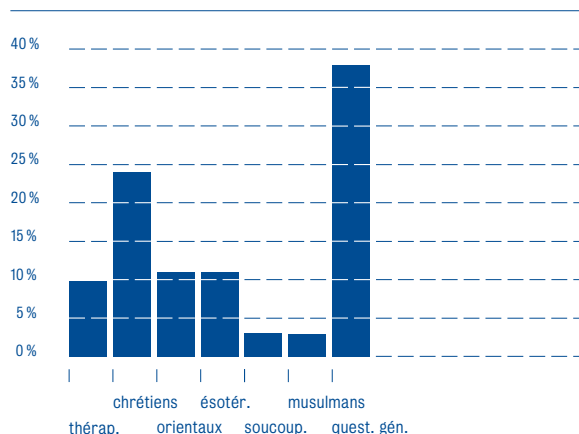
- › La presse romande (24 heures, *Le Matin Dimanche*). Elle s'est adressée au CIC pour des sujets populaires, par exemple le satanisme ou la sorcellerie.
- › La Radio Suisse Romande: elle a sollicité le CIC pour ses émissions religieuses comme «Juste ciel» et «Hautes Fréquences» ou pour, «Médialogues».
- › Radio Réveil (radio évangélique de Neuchâtel): elle a enregistré une émission consacrée au CIC diffusée en septembre dans l'émission intitulée «Prise directe».

- › Radio Cité (Genève): Le CIC a été invité à une matinale et à l'émission «C'est la Vie» d'Olivier Delhoume.
- › World Radio Switzerland, la radio anglophone de Genève, a invité le CIC à se présenter.
- › *Le Bulletin de l'Association d'Etude et d'Information sur les Mouvements Religieux*, dirigé par l'historien des religions Bernard Blandre, a consacré une page au CIC dans son édition de juillet et août 2008.

#### *Mouvements religieux (34 demandes)*

10% des questions viennent des mouvements religieux. Cette catégorie comprend des membres inquiétés par des rumeurs ou soucieux de la réputation de leur groupe. Elle inclut aussi des centres de conseils mis en place par les Eglises reconnues.

#### Les questions posées au CIC



Comme les années précédentes, le CIC a été interrogé sur des groupes religieux/spirituels très diversifiés. En 2008, les demandes (464) ont porté sur un éventail de plus de 120 groupes religieux différents. Trois mouvements suscitent le plus de questions (surtout de la part des enseignants et des élèves): l'Eglise de Scientologie (16 demandes), le mouvement raëlien (13 demandes) et les Témoins de Jéhovah (11 demandes). De manière générale, les questions adressées au CIC ont porté d'abord sur des mouvements chrétiens (24%) comme des Eglises évangéliques ou sur des communautés catholiques controversées. Elles ont également porté sur les croyances ésotériques (11%) comme le mou-

vement du Graal, la Wicca ou le film australien *Le Secret*. Elles ont aussi concerné des mouvements néo-orientaux (11%) comme le groupe japonais Sukyo Mahikari ou la Méditation transcendantale. Les questions sur les croyances thérapeutiques (10%), comme l'instinctothérapie ou le zen macrobiotique, ont diminué par rapport aux années précédentes. La proportion de questions sur l'Islam est restée stable (3%) et a porté essentiellement sur le voile, le ramadan ou des mouvements comme l'ismaélisme.

Le CIC a également été sollicité sur des questions générales (38% des demandes en 2008; 45% en 2007). Là aussi les questions ont porté sur des sujets très variés. Par exemple sur le créationnisme, sur l'éducation religieuse, sur l'objection de conscience pour motifs religieux, ou encore sur la place des religions dans la publicité.

De manière générale, il est intéressant de relever que de plus en plus de questions portent sur des sites internet religieux, des forums d'internautes, des livres et des films à succès qui revendiquent une nouvelle forme de spiritualité. Le CIC s'adapte au déplacement du religieux vers de nouveaux «lieux de culte». Il constate également que le prosélytisme ne s'effectue pas seulement par le face à face, mais aussi par un grand nombre de médias.

Tous thèmes confondus, le CIC a ouvert en 2008 plus de 80 nouveaux dossiers.

## III Activités du CIC en 2008

### Une expérience de sept ans

L'année 2008 a été particulièrement riche. Les collaboratrices du CIC ont été invitées à donner des cours et des conférences. Elles ont également participé à des colloques, visité des lieux de cultes alternatifs et assisté à des cérémonies religieuses célébrées par des minorités. Elles ont en outre intensifié leur collaboration avec les autres centres d'information de Suisse (Bâle, Fribourg, Zurich), d'Europe et d'Amérique (Belgique, Angleterre, Canada et USA). Elles ont également eu l'occasion de présenter le CIC dans plusieurs médias romands.

#### Colloques et recherches

*Programme national de recherche sur les religions en Suisse (PNR 58)*

En décembre 2005, le Conseil fédéral a approuvé le Programme national de recherche baptisé «Religion en Suisse. Collectivités religieuses, Etat et Société» (PNR 58, site: <http://www.nfp58.ch>). Le PNR 58 a pour objectif d'étudier scientifiquement les évolutions religieuses en Suisse et de fournir des résultats pour les autorités, la sphère politique, les écoles et les collectivités religieuses. 28 projets ont été retenus, parmi lesquels celui sur la diversité religieuse dans les prisons suisses. En février 2008, ce projet a fait appel à Brigitte Knobel, directrice du CIC, pour ses compétences en matière de minorités religieuses. Sa participation et les nombreux entretiens menés pour cette recherche sont également utiles pour le CIC (documentation, contacts, etc.).

*London School of Economics (Londres)*

Du 16 au 20 avril, Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont participé au colloque international organisé à Londres par le centre anglais INFORM en partenariat avec le CESNUR, le centre d'information de Turin. Ce colloque, intitulé «Twenty Years and More: Research into Minority Religions, New Religious Movements and the New Spirituality», a été organisé à l'occasion des 20 ans d'INFORM et du CESNUR. Ce fut l'occasion de

prendre connaissance des nouvelles recherches menées en Europe et en Amérique sur les spiritualités contemporaines et d'échanger des informations avec des experts. Les spécialistes ont notamment souligné le développement des nouveaux mouvements religieux en Europe de l'Est et la diminution de l'intérêt politique et médiatique pour le sectarisme au profit de l'islamisme. Le dernier jour a été consacré à la visite du temple du Mouvement pour la Conscience de Krishna et de l'Eglise de Scientologie.

#### *Université de Lausanne*

Le 16 mai, Séverine Desponds a assisté au colloque sur la conversion religieuse organisé par la Section de sciences des religions de l'UNIL. Ce colloque était consacré à la fonction psychologique de la conversion dans la construction identitaire des individus devenus croyants.

#### *CIAOSN (Bruxelles)*

Le 6 juin 2008, Brigitte Knobel s'est rendue à Bruxelles pour assister au colloque que le CIAOSN a organisé à l'occasion des 10 ans de sa création. Le thème de la journée était consacré au néo-pentecôtisme africain. L'attention a porté sur le phénomène des enfants dits «sorciers» dénoncé depuis plusieurs années en Afrique et qui apparaît en Europe avec l'immigration. De nombreux experts (ethnologues, médecins, sociologues) ont fait part de leurs recherches.

#### *4e festival francophone de philosophie (Genève)*

Le 26 septembre 2008, les collaborateurs du CIC ont assisté à la Conférence du sociologue français Arnaud Esquerre «La peur liée aux sectes» donnée dans le cadre du 4e festival francophone de philosophie qui s'est tenu à Genève.

#### *Le 6e rassemblement des droits humains (Genève)*

Le 6 octobre, Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont assisté au 6e rassemblement des droits humains sur le thème: «La liberté de croyance: tolérance, respect et cohabitation dans une société laïque». Cette journée, organisée par le Département des institutions de la République et canton de Genève, a rassemblé des spécialistes de la liberté de religion dans le droit et dans le monde actuel, des

historiens des religions et des théologiens de diverses confessions. Un débat animé sur la place de l'enseignement des religions dans les écoles publiques genevoises a eu lieu l'après-midi.

#### *Comité «Religion et société»*

Le 4 et 5 décembre, Brigitte Knobel a participé au colloque «Quelle(s) politique(s) de religion pour la Suisse? Conséquence du pluralisme religieux sur les rapports entre religion et société» organisé à l'Université de Lausanne par le comité «Religion et société». Cette rencontre a réuni les chercheurs suisses engagés dans le Programme national de recherche sur les religions en Suisse (PNR 58).

#### **Rencontres et collaborations**

##### *International Cultic Studies Association (ICSA)*

Le 15 avril, le CIC a reçu Michael Langone (USA) et Michael Kropfveld (Canada), responsables de l'International Cultic Studies Association (ICSA) dont le siège est aux Etats-Unis. La rencontre a porté sur l'organisation du congrès 2009 prévu à Genève du 1er au 4 juillet 2009. Dans le cadre de ce congrès, le CIC a mis sur pied une journée suisse en invitant les institutions romandes et alémaniques concernées par les mouvements religieux controversés: Relinfo (Zurich), la Pastorale «Sectes et Nouvelles Croyances» (Renens), l'Association Suisse pour la Défense de la Famille et de l'Individu (Genève), Infosekta (Zurich), l'Observatoire des religions en Suisse (Université de Lausanne), le CIC (Genève), le centre de consultations pour les personnes victimes de dérives sectaires (Genève) et Religioscope (Fribourg). Prévue le 2 juillet 2009, cette journée sera l'occasion pour ces institutions de présenter leurs méthodes de travail et les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

##### *Centre INFORM (Londres)*

Le 18 avril, Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont visité le centre INFORM de Londres. Elles ont pu échanger avec la directrice, Amanda van Eck Duymaer van Twist, sur les méthodes de travail respectives. Le centre INFORM a été créé en 1988 par Eileen Barker, professeur de sociologie des religions à la London School of Economics (Londres).

*Université de Strasbourg*

Le 21 mai, le CIC a reçu une doctorante française de l'Université de Strasbourg travaillant sur les mécanismes de la croyance au sein de groupes sectaires. L'entretien a porté sur le fonctionnement et les méthodes de travail du CIC.

*La Maison des associations (Genève)*

Le 12 juin Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont été invitées au Conseil de fondation de La Maison des Associations Socio-Politiques de Genève dans le cadre d'une réflexion générale sur l'accès à la location des salles aux groupes religieux controversés.

*Pastorale «Sectes et Nouvelles Croyances» de l'Eglise catholique (Renens)*

Le 7 août, le CIC a reçu Mme Lilo Durussel, responsable depuis le 1er septembre de la Pastorale «Sectes et Nouvelles Croyances» de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud. L'entretien a porté sur les méthodes de travail et les collaborations entre les services.

*Université de Lausanne*

Le 10 août, les collaboratrices du CIC ont rencontré Philippe Gonzales, sociologue et maître d'enseignement à l'Université de Fribourg et de Lausanne. Il a sollicité la participation du CIC en tant que partenaire non académique au projet de recherche intitulé «Entre élection démocratique et élection divine» présenté dans le cadre du 450e anniversaire de l'UNIL par la Professeure Laurence Kaufmann et le Professeur Pierre Gisel.

*Infofel, Infosekta et Relinfo*

Le 27 et 28 août, les collaborateurs du CIC ont rendu visite aux trois plus anciens centres d'information alémaniques: Infofel (Bâle), Infosekta (Zurich) et Relinfo (Rüti). Ces rencontres ont permis d'échanger des informations sur les groupes religieux en Suisse et sur nos méthodes de travail. Ce fut l'occasion pour le CIC de s'intégrer dans le réseau germanophone d'échange d'information Arbeitsgruppe Neue religiöse Bewegungen (ANRB) auquel participent des professionnels allemands, autrichiens et suisses.

*Le bureau catholique suisse sur les nouveaux mouvements religieux*

Le 10 septembre Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont reçu Martin Grigori, responsable depuis le 1er septembre du bureau catholique suisse sur les nouveaux mouvements religieux de Fribourg. Il remplace l'abbé Joachim Müller, décédé en 2007.

*Centre de documentation sur les nouveaux mouvements religieux de la Conférence des évêques suisses à l'Université de Fribourg*

Le 14 octobre, Brigitte Knobel et Séverine Desponds se sont rendues à Fribourg pour rencontrer Oliver Krüger, récemment nommé professeur de Sciences des religions à l'Université de Fribourg. La chaire de Science des religions abrite la documentation sur les nouveaux mouvements religieux de la Conférence des évêques suisses. Ce fut l'occasion de prendre connaissance de la documentation: la chaire dispose d'ouvrages scientifiques sur le sujet, en cours d'indexation par la bibliothèque de l'Université de Fribourg, de coupures de presse et de matériel audio.

*Family.ch*

Le 20 novembre, le CIC a reçu une représentante de La Family.ch, service d'information pour les familles, pour envisager une collaboration professionnelle avec cette association romande.

**Terrain***Le chiffre de la parole*

Le 5 mars, le CIC a reçu dans ses bureaux le responsable de l'association lausannoise Le chiffre de la parole. D'orientation psychanalytique, cette association est engagée dans la réinsertion de jeunes adultes souffrant de troubles psychiques.

*Art of Living*

Le 6 mars, le CIC a accueilli les responsables romands d'Art of Living, un mouvement spirituel néo-oriental créé aux Etats-Unis en 1982 par Ravi Shankar. Ce mouvement compte plus de 500 membres en Suisse.

*Mednat*

Le 30 mars, Séverine Desponds s'est rendue à Mednat, le plus grand des salons de médecines naturelles de Suisse, qui se tient annuellement à Lausanne. Ce fut l'occasion de rencontrer derrière leur stand des guérisseurs romands et des organisations spirituelles orientées dans des pratiques de guérison spirituelle.

*Le temple hindou Arputha Vinayagar de Genève*

Le 18 mai, Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont été invitées à assister à une cérémonie hindoue célébrée dans le temple Arputha Vinayagar (communauté tamoule) de Vernier (Genève).

*La Nuit des Eglises (Lausanne)*

Le 30 mai 2008 Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont participé à la «Nuit des Eglises» organisée par les Eglises de Lausanne. Elles ont assisté à l'office des vêpres pascales dans l'Eglise grecque de Saint-Gérasime, chanté par les différentes communautés orthodoxes de Lausanne (roumaine, serbe, russe, albanaise, libanaise et égyptienne).

*Société évangélique de Genève*

Le 11 septembre Séverine Desponds a assisté à une conférence organisée par la Société évangélique de Genève. Cette conférence s'inscrivait dans le cadre d'une journée de réflexion sur l'engagement écologique des chrétiens organisée pour le Jeûne genevois. A cette occasion elle a rencontré A Rocha, une organisation chrétienne écologiste.

*Eglise de Scientologie de Genève*

Le 21 octobre 2008, Séverine Desponds a assisté à une cérémonie célébrée par l'Eglise de Scientologie de Genève.

*Loge maçonnique Progrès et Vérité de Bex*

Le 13 novembre, Séverine Desponds et Brigitte Knobel ont assisté aux portes ouvertes de la loge Progrès et Vérité de Bex (Vaud). Cette loge, située dans l'ancienne Eglise anglaise, a été fondée à la fin du 18e siècle. Les portes ouvertes, annoncées dans la presse, ont attiré un public nombreux.

**Cours et conférences***Gymnase de Morges*

Le 24 janvier, Brigitte Knobel a animé une matinée au Gymnase de Morges dans le cadre du cours de Mme Patricia Wegmann, enseignante d'histoire des religions. Le cours a porté sur les informations dont dispose la Suisse concernant les groupes religieux controversés. Il était destiné aux élèves ayant choisi d'étudier un mouvement religieux controversé pour leur sujet de travail maturité.

*Nyon*

Le 18 février, Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont donné une conférence à Nyon dans le cadre d'une association de quartier. Elle a porté sur les mouvements religieux controversés en Suisse, leur statut social et juridique ainsi que leurs caractéristiques.

*Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne*

Le 8 avril, le CIC a animé une matinée à l'EESP à l'invitation du professeur Claude Bovay. Le cours a porté sur les mouvements religieux controversés en Suisse et les situations que peuvent rencontrer les travailleurs sociaux. Un jeu de rôle a été organisé après la partie théorique.

*L'Arzillier (Lausanne)*

Le 5 novembre, lors des Assises du Dialogue interreligieux organisée par l'Arzillier, le CIC a présenté ses activités et son rôle dans le dialogue parfois difficile entre croyants et non-croyants au sein d'une même famille.

*Université de Lausanne*

Le 12 décembre, Séverine Desponds et Brigitte Knobel ont donné un cours sur les nouveaux mouvements religieux en Suisse pour les étudiants de 1re année d'histoire des religions à l'UNIL.

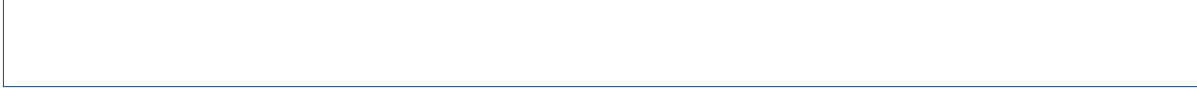
**Médias**

La décision du Conseil d'Etat genevois de supprimer les subventions versées au CIC a suscité des réactions de la part des journalistes et des lecteurs. De fin décembre 2007 à février 2008, une quinzaine d'articles et de courriers des lecteurs ont été consacrés au CIC dans des médias romands (*Tribune de Genève*, *Le Courrier*, *Le Matin Dimanche*, *Le Temps*, *l'Hebdo*).

## IV Développement et objectifs pour 2009–2010

### La polyvalence au quotidien

- › Consolider le financement de la part des cantons déjà membres et l'étendre à tous les cantons romands
- › Développer la collaboration avec les enseignants du canton de Genève
- › Poursuivre la campagne de communication en direction des particuliers et améliorer la visibilité du CIC dans les cantons du Valais et Tessin.
- › Intensifier les collaborations avec l'Observatoire des religions en Suisse (ORS)
- › Récolter les témoignages des mouvements émergents
- › Collaborer à la mise en place de la recherche «Entre élection démocratique et élection divine» financée dans le cadre du 450ème anniversaire de l'UNIL
- › Organiser des rencontres: le 19 juin, le CIC sera le partenaire de la Société suisse de psychiatrie sociale pour le colloque «Croyances et tabous» prévu à Yverdon. Le 2 juillet, le CIC pilotera la journée suisse à Genève dans le cadre de l'International Cultic Studies Association (ICSA)



## **Comptes annuels 2008**

**FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

route des Jeunes, 9  
Case postale 1333  
1211 Genève 26  
Téléphone +41 (0)22 301 29 44  
Téléfax +41 (0)22 301 29 43  
E-Mail info@baumer-fidu.ch

**Rapport de l'organe de révision**  
**sur les comptes de l'exercice 2008**

de la

**Fondation**  
**« Centre intercantonal d'information**  
**sur les croyances et sur les activités**  
**des groupements à caractère**  
**spirituel, religieux ou ésotérique »**

à

**Genève**

En notre qualité de réviseur des comptes de votre Fondation, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels du Centre intercantonal d'information sur les croyances et sur les activités des groupements à caractère spirituel, religieux ou ésotérique pour l'exercice 2008 arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de votre Fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

*/./*

**FIDUCIAIRE BAUMER SA****2.-**

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que les anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts, ainsi qu'à la LIAF de la République et Canton de Genève entrée en vigueur le 15 janvier 2008 et à l'Arrêté du Conseil d'Etat du 30 janvier 2008.

En conclusion, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 27 avril 2009

**FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**



Annexes : Bilan au 31 décembre 2008  
Compte d'exploitation de l'exercice 2008  
Annexe aux comptes annuels 2008

## I Bilans au 31 décembre 2008

(avec comparatifs 2007)

Actif (en CHF)	2008	2007
Caisse	<b>1444.45</b>	1563.65
Crédit Suisse	<b>25 570.13</b>	51812.57
Liquidités	<b>27 014.58</b>	53 376.22
Impôt anticipé à récupérer	<b>152.60</b>	124.00
Autres créances	<b>152.60</b>	124.00
Actifs de régularisation	<b>63 903.45</b>	60 269.40
Comptes de régularisation	<b>63 903.45</b>	60 269.40
<b>Total actifs circulants</b>	<b>91 070.63</b>	113 769.62
Mobilier et installations	<b>2400.00</b>	3009.00
Matériel informatique	<b>5100.00</b>	8520.00
Immobilisations corporelles	<b>7500.00</b>	11 529.00
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>7500.00</b>	11 529.00
<b>Total de l'actif</b>	<b>98 570.63</b>	<b>125 298.62</b>

Passif (en CHF)	2008	2007
Passifs de régulation	<b>3269.10</b>	8 500.00
Capitaux étrangers à court terme	<b>3269.10</b>	8 500.00
Capital de dotation	<b>50 000.00</b>	50 000.00
Bénéfice au bilan	<b>66 798.62</b>	53 631.00
Bénéfice de l'exercice	<b>- 21 497.09 *</b>	13 167.62
<b>Fonds propres</b>	<b>95 301.53</b>	116 798.62
<b>Total du passif</b>	<b>98 570.63</b>	<b>125 298.62</b>

\* (- = perte)

## II Comptes de résultat au 31 décembre 2008

(avec comparatifs 2007)

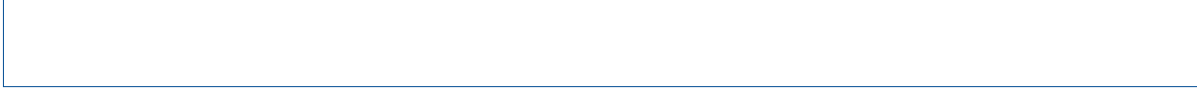
Produits (en CHF)	2008	2007
Subvention de l'Etat de Genève (DIP)	<b>150 000.00</b>	200 000.00
Subvention ponctuelle de la ville de Genève (DIP)	<b>15 000.00</b>	0.00
Subvention du canton du Valais	<b>10 000.00</b>	10 000.00
Subvention du canton de Vaud	<b>40 000.00</b>	40 000.00
Subvention du canton du Tessin	<b>10 000.00</b>	10 000.00
<b>Total des subventions</b>	<b>225 000.00</b>	260 000.00
Dons de particuliers	<b>270.00</b>	788.00
Cours et expertises	<b>693.50</b>	2648.00
Intérêts actifs	<b>81.72</b>	94.00
Charges et produits relatifs à l'exercice précédent	<b>2608.60</b>	0.00
<b>Total revenus divers</b>	<b>3653.82</b>	3530.00
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>228 653.82</b>	<b>263 530.00</b>

Charges (en CHF)	2008	2007
Salaires et charges sociales	<b>196 608.20</b>	189 430.00
Honoraires tiers	<b>0.00</b>	409.00
Total des charges salariales	<b>196 608.20</b>	189 839.00
Charges de locaux	<b>20 000.00</b>	20 515.00
Assurances-choses	<b>269.40</b>	315.00
Honoraires comptables	<b>2851.80</b>	8652.00
Frais de déplacement et congrès	<b>3464.10</b>	2017.00
Documentation et diffusion d'informations	<b>9390.56</b>	10 197.00
Location photocopieur	<b>3111.84</b>	2725.00
Informatique, téléphone et affranchissements	<b>6458.15</b>	6442.20
Fournitures de bureau	<b>2222.86</b>	1230.00
Taxes, frais tiers	<b>1600.00</b>	1890.00
Frais bancaires	<b>145.00</b>	108.00
Total des frais d'exploitation	<b>49 513.71</b>	54 901.00
Amortissement mobilier et matériel informatique	<b>4029.00</b>	6432.00
Total amortissements	<b>4029.00</b>	6432.00
Total des charges	<b>250 150.91</b>	<b>250 362.00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 21 497.09 *</b>	<b>13 168.00</b>

### III Comptes de bénéfice au bilan au 31 décembre 2008 (avec comparatifs 2007)

(en CHF)	2008	2007
Bénéfice au bilan au 1er jan. 2008	<b>66 798.62</b>	53 631.00
Résultat de l'exercice	<b>- 21 497.09</b>	13 167.62
<b>Bénéfice au bilan au 31 déc. 2008</b>	<b>45 301.53</b>	<b>66 798.62</b>

\* (- = perte)



## **Annexe**

Un exemple de réponse:

Le créationnisme «Jeune Terre» en Suisse



**Centre intercantonal  
d'information  
sur les croyances**  
et sur les activités  
des groupements  
à caractère spirituel,  
religieux ou ésotérique

**Brigitte Knobel**, directrice  
sociologue

**Séverine Desponds**  
historienne des religions,  
dr. ès lettres

**CIC**  
27, boulevard Helvétique  
CH – 1207 Genève

lieu et date  
Genève, le

réf.  
BK/SD

concerne

Votre demande au sujet du créationnisme « Jeune-Terre » en Suisse

Madame, Monsieur,

A la suite de votre demande nous vous faisons parvenir de la documentation concernant le créationnisme « Jeune-Terre » en Suisse.

La **première partie** est consacrée à la façon dont les mouvements créationnistes « Jeune-Terre » suisses se présentent.

La **deuxième partie** réunit de la documentation scientifique.

La **troisième partie** réunit des articles de presse généraliste.

La **quatrième partie** présente la position d'associations de défense de victimes.

La **cinquième partie** expose la position du Conseil de l'Europe.

La **sixième partie** présente des documents émanant d'autorités suisses.

### **I. Le créationnisme « Jeune-Terre » par lui-même**

Le créationnisme « Jeune-Terre » est le courant créationniste<sup>1</sup> le plus controversé et qui compte le plus d'organisations en Suisse. S'appuyant littéralement sur la Bible, il se présente comme une

<sup>1</sup> Les créationnistes distinguent plusieurs courants :

- Le créationnisme « Vieille-Terre » : courant qui affirme que les jours de création mentionnés dans la Bible représentent des périodes de milliers d'années plutôt que des journées de 24 heures.
- Le créationnisme progressif : courant qui s'accommode des théories évolutionnistes en considérant que l'évolution est le mode de création de Dieu.
- Le néo-crétionnisme ou intelligent design: conception plus récente du créationnisme partagée principalement par des scientifiques chrétiens qui postulent l'existence d'une intelligence supérieure ou d'une puissance surhumaine qui expliquerait la complexité du monde.

**T** + 41 22 735 47 50  
**F** + 41 22 840 08 58  
**E** info@cic-info.ch  
**I** http://www.cic-  
info.ch

théorie scientifique et affirme que Dieu a créé le monde, qu'il l'a fait en 6 jours de 24 heures et que la Terre serait jeune de quelques milliers d'années (6000 à 10'000 ans). Le créationnisme « Jeune-Terre » est apparu dans les milieux évangéliques américains à partir des années 1920 en réaction à l'introduction de l'enseignement des thèses de Charles Darwin (théories de l'évolution) dans les écoles publiques. S'appuyant d'abord sur les écrits de l'adventiste Georg McCready Price (1870-1963), le créationnisme « Jeune-Terre » se réfère depuis les années 1970 principalement aux publications de l'*Institute for Creation Research* fondé en 1970 à Dallas (USA) par Henry M. Morris (1928-2006). Cet institut est centré sur l'éducation et la recherche (**annexe 1**).

- Site : <http://www.icr.org>

Le créationnisme « Jeune-Terre » se réfère également au *Northwest Creation Network* (réseau créationniste du nord-ouest) créé en 1995 (Washington, USA) et implanté dans plus de 20 pays.

- Site : <http://www.nwcreation.net>

Ce réseau international a créé en 2004 une encyclopédie en ligne appelée CréationWiki traduite dans 7 langues. Elle propose près de 400 articles sur le sujet.

- Site : <http://creationwiki.org>

### **Organisations créationnistes « Jeune-Terre » en Suisse**

En Suisse, quatre organisations évangéliques, dont trois en Suisse romande, sont actives dans la diffusion des thèses créationnistes « Jeune-Terre ». <sup>2</sup> Ces organisations, nées à partir des années 1980, éditent des brochures, des articles et du matériel scolaire. Elles organisent aussi des conférences, dirigent des écoles ou sont actives au niveau politique. Les thèses du créationnisme « Jeune-Terre » sont également diffusées dans des ouvrages, des cassettes vidéos, des sites Internet ou dans les médias, par exemple dans le courrier des lecteurs.

#### **1. Le Centre Biblique Européen**

Il s'agit d'une association évangélique fondée en 1983 à Lausanne. Elle revendique environ 12 membres. <sup>3</sup> Elle a organisé des séminaires, traduit des livres créationnistes américains en français et distribue des ouvrages créationnistes. Elle a également publié deux brochures :

- Daniel Mathez, *La vraie science sonne le glas du darwinisme*, Centre Biblique Européen, 2001 (**annexe 2**)
- Daniel Mathez, *L'évolution : science ou mythe*, Centre Biblique Européen, 2004 (**annexe 3**)

Adresse : ch. du Champ du Clos 16, 1418 Vuarrens, tél. : 021 887 75 63

E-mail : [mathez@isuisse.com](mailto:mathez@isuisse.com)

#### **2. Alliance Pierres Vivantes**

Cette communauté évangélique de type pentecôtiste a été fondée en 1986. Elle est établie à Siviriez (Fribourg) et à Payerne (Vaud). Elle dirige également une école pour enfants de 5 à 16 ans. Alliance Pierres vivantes propose des textes créationnistes sur son site internet : *Evolution ou création ?* d'Alain Schafer, *Evolution ou création : peut-on éluder le débat ?* de Natacha Niklaus (**annexe 4 et 5**) et *Création ou évolution : que choisir ?* Elle édite également du matériel scolaire, en particulier des manuels de sciences basés sur la Bible <sup>4</sup> (**annexe 6**). Alliance Pierres vivantes est en

<sup>2</sup> Le nombre d'évangéliques défendant des thèses créationnistes en Suisse n'est en revanche pas connu.

<sup>3</sup> Entretien téléphonique avec son président le 4 février 2009.

<sup>4</sup> Le CIC n'a pas pu consulter ces manuels, Alliance Pierres Vivantes ne distribuant ses ouvrages qu'aux écoles chrétiennes et parents d'élèves.

contact avec le musée créationniste américain *Creation Evidence Museum* créé au Texas en 1984 (site : <http://www.creationevidence.org>).

Adresse : place de la Gare, 1678 Siviriez (FR) et rue des Blanchisseuses, 1530 Payerne (VD),  
tél. : 026 656 18 18

Site : <http://www.apv.org>

E-mail : [info@apv.org](mailto:info@apv.org)

### 3. Création Bible Science

Cette association, fondée à Vevey en 1987, revendique entre 200 et 300 membres. Son but est de « défendre la véracité du récit de la Genèse et critiquer les déformations de la science véritable par des hypothèses évolutionnistes non-prouvées »<sup>5</sup>. Elle a publié un *Manifeste créationniste* (**annexe 7**) et des brochures intitulées *Positions créationnistes* (la brochure n° 23 figure dans l'**annexe 8**). Son président, Jean-Marc Berthoud est l'auteur d'un ouvrage publié récemment : *Création, Bible et Science, L'Age d'Homme*, 2008.

Adresse : Case postale 4, 1001 Lausanne, tél. : 021 312 01 59

Site : <http://www.creationniste.4ch.ch>

E-mail : [positions.creationnistes@calvinisme.ch](mailto:positions.creationnistes@calvinisme.ch) ou [jmberthoud@gmail.com](mailto:jmberthoud@gmail.com)

### 4. ProGenesis

Cette association, fondée à Zurich en 2001 par Gian Luca Carigiet, revendique environ 600 membres. Elle publie une lettre d'information, le *Flash* (**annexe 9**), livre des communiqués de presse, tient des conférences, édite et diffuse des ouvrages et envoie des lettres ouvertes aux autorités. En janvier 2008, elle a demandé à M. Pascal Couchepin, Conseiller fédéral du Département de l'Intérieur, de former les enseignants au créationnisme et d'utiliser du matériel pédagogique créationniste. ProGenesis projette également de créer en Allemagne un parc d'attraction à thème biblique baptisé *Genesis-Land* (site : <http://www.genesis-land.ch>). Son but est d'emmener le visiteur dans un « voyage chronologique de la Création à l'Accomplissement » (**annexe 10**). Actuellement, la société *Genesis-Land AG*, basée à Rapperswil-Jona (canton de St-Gall), aurait déjà rassemblé un capital de 750'000.- CHF pour un projet qui coûterait au moins 120'000'000.- CHF.

Adresse de ProGenesis : Postfach 164, 8914 Aeugst am Albis (Zurich), tél.: 044 760 53 50

Site : <http://www.progenesis.ch>

E-mail : [info@progenesis.ch](mailto:info@progenesis.ch)

### ***Doctrine du créationnisme « Jeune-Terre »***

Les organisations suisses « Jeune-Terre » proposent une documentation variée présentant leur conception de la création du monde.

#### La Bible : un récit historique

Pour les créationnistes « Jeune-Terre », la Bible, qui est « le fondement de la foi en la création »<sup>6</sup>, a la valeur d'un récit historique basé sur des faits réels : « *Les premiers chapitres de la Genèse ne relèvent ni*

<sup>5</sup> Entretien téléphonique avec son président le 7 mai 2009.

<sup>6</sup> A.C.B.S., « Un manifeste créationniste », <[http://www.calvinisme.ch/index.php/Un\\_manifeste\\_cr%C3%A9ationniste](http://www.calvinisme.ch/index.php/Un_manifeste_cr%C3%A9ationniste)>, 26 février 2009, [p. 1]. (**Annexe 7**)

du mythe, ni de la poésie, mais sont rédigés dans le même style factuel que l'on trouve dans tout le reste du livre ; autrement dit, ce sont des récits historiques »<sup>7</sup>. Pour ces créationnistes, la création du monde s'est donc déroulé en 6 jours, Adam et Eve sont les ancêtres de toute l'humanité et d'autres éléments mentionnés dans la Genèse, comme la désobéissance de l'homme (la Chute) ou le Déluge, sont également considérés comme des événements historiques.

#### La Bible : un livre de science

Pour les créationnistes, de nombreuses études de « *créationnistes scientifiques* » spécialisés en hydrologie, géologie, démographie, paléontologie ou génétique, confirment que la Bible est un livre de science. Les découvertes de Melvin Cook sur l'hélium sont par exemple considérées comme une preuve que la Terre a moins de 10'000 ans et que la Bible dit vrai: « *Le physicien Melvin Cook, médaillé du prix Nobel de chimie en 1968, a en effet découvert que l'hélium 4 pénètre dans notre atmosphère au travers du vent solaire, entraînant une dégradation de l'uranium qu'il contient. En tenant compte du taux actuel de ce métal dans l'air, on peut affirmer qu'il s'y est accumulé en moins de 10'000 ans* »<sup>8</sup>.

#### L'évolutionnisme : une théorie infondée

Pour les créationnistes « Jeune-Terre », la théorie de l'évolution doit être combattue car elle est infondée scientifiquement: « *il n'y a derrière cette doctrine [...] aucun fait scientifique valable !* »<sup>9</sup>. Ils insistent notamment sur le fait que les espèces n'ont pas évolué, contrairement à ce qu'affirment les scientifiques : « *chaque plante et chaque animal ont été créés complets et fonctionnels depuis le début et n'ont pas évolué à partir d'un autre organisme* »<sup>10</sup>. Pour ces créationnistes, il est également impossible de concilier le récit de la création et la thèse de l'évolution car, selon eux, on ne peut pas à la fois descendre d'Adam et Eve et d'une espèce animale (le singe). Dieu a en effet, selon eux, distingué le premier homme (Adam) des animaux en le dotant d'un esprit : « *l'homme a été créé < à l'image et à la ressemblance de Dieu > (1 : 26), ce qui n'est pas dit des animaux* »<sup>11</sup>.

#### L'évolutionnisme : une théorie dangereuse pour la société

L'opposition des créationnistes aux théories de l'évolution a également une dimension morale. Selon eux, l'enseignement de l'évolutionnisme dans les écoles représente une menace pour les jeunes : « *Nous avons vu dans les pages précédentes que l'évolutionnisme est une doctrine du néant et de l'absurde, crétinisante et déresponsabilisante surtout pour la jeunesse, parce qu'elle encense le dieu Hasard* »<sup>12</sup>.

#### **Sources :**

##### Sites internet :

- Site de la communauté Alliance Pierres vivantes : <http://www.apv.org>
- Site de l'association Création Bible Science : <http://www.creationniste.4ch.ch>
- Site de l'association ProGenesis : <http://www.progenesis.ch>
- Site de CréationWiki : <http://creationwiki.org>

<sup>7</sup> Daniel Mathez, *La vraie science sonne le glas du darwinisme*, Centre Biblique Européen, 2001, p. 8.

<sup>8</sup> Alain Schafer, *Evolution ou création ?*, Ed. Loréma, 2002, p. 5.

<sup>9</sup> Daniel Mathez, *La vraie science sonne le glas du darwinisme*, Centre Biblique Européen, 2001, p. 2.

<sup>10</sup> Institute for Creation Research, « Principles of Scientific Creationism », <<http://www.icr.org/tenets/>>, 4 juin 2009, [p. 1].

<sup>11</sup> Daniel Mathez, *La vraie science sonne le glas du darwinisme*, Centre Biblique Européen, 2001, p. 9.

<sup>12</sup> Daniel Mathez, *La vraie science sonne le glas du darwinisme*, Centre Biblique Européen, 2001, p. 17.

- Site de l'association française « Au commencement » : <http://www.aucommencement.net>
- Site de l'association québécoise Science Créationniste du Québec : <http://www.creationnisme.ca>
- Site de l'association allemande Wort und Wissen : <http://www.wort-und-wissen.de>
- Site de l'Institute for Creation Research (USA) : <http://www.icr.org>
- Site du musée créationniste du Texas (USA) : <http://www.creationevidence.org>
- Site du musée créationniste de Cincinnati (USA) : <http://creationmuseum.org>

#### Ouvrages :

- Daniel Mathez, *La vraie science sonne le glas du darwinisme*, Centre Biblique Européen, 2001 (**annexe 2**)
- Daniel Mathez, *L'évolution : science ou mythe*, Centre Biblique Européen, 2004 (**annexe 3**)
- Alain Schafer, *Evolution ou création ?*, Ed. Loréma, 2002 (**annexe 4**)
- Natacha Niklaus, *Evolution ou création : peut-on éluder le débat ?*, Ed. Loréma, 2002 (**annexe 5**)
- Jean-Marc Berthoud, *Création, Bible et Science*, L'Age d'Homme, 2008.

## II. Documentation scientifique

Le créationnisme « Jeune-Terre » s'inscrit dans les doctrines religieuses fondamentalistes nées au début du 20<sup>ème</sup> siècle aux Etats-Unis en réaction à l'introduction de l'enseignement de l'évolutionnisme dans les écoles. A notre connaissance, aucune étude n'a été menée sur le créationnisme en Suisse. Nous n'avons donc aucune donnée statistique et qualitative sur ce mouvement dans notre pays. Il existe en revanche de nombreuses études réalisées aux Etats-Unis.

Thomas Lepeltier, titulaire d'un doctorat d'astrophysique et chercheur indépendant en histoire et philosophie des sciences, a publié un ouvrage intitulé *Darwin hérétique* (2007), dans lequel il consacre un chapitre à l'essor du créationnisme « Jeune-Terre » aux Etats-Unis à partir des années 1920 (**annexe 11**). L'auteur y retrace les stratégies successives utilisées par ce mouvement pour combattre l'enseignement de l'évolutionnisme dans les écoles. Il relève également les différends qui l'opposèrent aux autres courants créationnistes ainsi que les procès de 1925 et de 1982 intentés contre les partisans de l'enseignement de l'évolutionnisme.

Mokhtar Ben Barka, sociologue des religions, est l'auteur d'une étude sur le mouvement fondamentaliste protestant aux Etats-Unis<sup>13</sup> (**annexe 12**). On y apprend que les campagnes contre l'enseignement de l'évolution eurent surtout lieu dans les régions rurales du sud des Etats-Unis.

Sébastien Fath, sociologue et historien des religions, spécialiste de l'évangélisme, a récemment prononcé une conférence à l'Ecole pratique des hautes études (Paris) sur la diversité du créationnisme au sein du protestantisme américain<sup>14</sup> (**annexe 13**). Pour cet auteur, le courant « Jeune-Terre », qu'il classe dans la catégorie du créationnisme littéraliste<sup>15</sup>, s'inscrit dans « l'aile

<sup>13</sup> Mokhtar Ben Barka, *Les nouveaux rédempteurs. Le fondamentalisme protestant aux Etats-Unis*, Labor et Fides, 1998, pp. 61-66.

<sup>14</sup> Sébastien Fath, *Typologie des créationnistes en milieu protestant aux Etats-Unis*. Texte provisoire prononcé le 15 mai 2009, mis en ligne sur le site : <http://blogdesebastienfath.hautetfort.com/>.

<sup>15</sup> Les autres catégories sont :

radicale du protestantisme évangélique ». Il s'agit, selon lui, d'« un système de pensée qui défend une conception miraculeuse, divine de l'origine de la vie, à partir d'une lecture revendiquée comme littérale des textes bibliques ». Ce mouvement rassemblerait environ 15 millions de personnes aux Etats-Unis.

Dans l'*Encyclopédie protestante*, Henri Blocher<sup>16</sup> définit le créationnisme comme « une tendance ou une école au sein du « fondamentalisme » » (**annexe 14**). Il ajoute que le créationnisme serait arrivé en Europe dans les années 1980. Dans le même ouvrage, Otto Schäfer<sup>17</sup>, biologiste et théologien, relève que « l'attitude de la théologie chrétienne vis-à-vis de l'évolutionnisme va de la polémique intransigeante à une assimilation innovatrice » (**annexe 15**).

Nous vous signalons enfin qu'un mémoire de bachelor en sciences religieuses a été rédigé par Alain Polo à l'Université de Lausanne sur *Le développement du créationnisme au 20<sup>ème</sup> s. aux Etats-Unis* (2008).

#### Sources :

- Mokhtar Ben Barka, *Les nouveaux rédempteurs. Le fondamentalisme protestant aux Etats-Unis*, Labor et Fides, 1998, pp. 61-66 (**annexe 12**).
- Henri Blocher, « Créationnisme », in *Encyclopédie du protestantisme*, Labor et Fides, Paris, Genève, 1995, pp. 276-277 (**annexe 14**).
- Sébastien Fath, *Typologie des créationnismes en milieu protestant aux Etats-Unis*, conférence prononcée le 15 mai 2009 (**annexe 13**).
- Thomas Lepeltier, *Darwin hérétique. L'éternel retour du créationnisme*, Paris, Seuil, 2007, pp. 169-202 (**annexe 11**).
- Otto Schäfer, « Evolutionnisme » in *Encyclopédie du protestantisme*, Labor et Fides, Paris, Genève, 1995, pp. 480-481 (**annexe 15**).

### III. Articles de presse généraliste

De très nombreux articles ont paru dans la presse romande et internationale sur le créationnisme. Nous vous en proposons une sélection portant uniquement sur la Suisse.

- L'article intitulé « Les créationnistes débarquent en Suisse et veulent convertir les écoles à la Genèse », paru dans *Le Temps* du 7 janvier 2003, est consacré aux activités de l'association créationniste ProGenesis auprès des écoles publiques. Il indique également qu'en Suisse « le public réceptif aux thèses créationnistes est très faible » (**annexe 16**).
- L'article intitulé « L'Amérique ultra veut la peau de Darwin », paru dans *Le Temps* du 10 mai 2005, présente les campagnes des militants néo-crétionnistes américains contre l'enseignement évolutionniste dans les écoles, en particulier en Géorgie et en Alabama. En comparaison, il relève qu'en Suisse, les créationnistes stricts représentent un pourcentage trop faible (environ 1%) pour être en mesure d'influencer l'école publique (**annexe 17**).

- Le créationnisme concordiste : ce courant, dans lequel figure le créationnisme « Vieille-Terre », accepte des positions scientifiques. Il rassemble entre 20 et 25 millions de personnes aux USA.

- Le créationnisme finaliste ou intelligent design : ce courant accepte l'évolutionnisme tout en insistant sur l'existence d'une intelligence divine. C'est le courant le mieux implanté.

- Le créationnisme théiste : il postule que Dieu a créé le monde mais n'a pas guidé l'évolution des espèces et du monde.

<sup>16</sup> Henri Blocher, « Créationnisme » in P. Gisel (dir.), *Encyclopédie protestante*, éd. Labor et Fides, Genève, 1995, pp. 261-262.

Henri Blocher est professeur à la Faculté de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine, près de Paris.

<sup>17</sup> Otto Schäfer est chargé d'éthique à l'Institut de théologie et d'éthique à la Fédération des Eglises protestantes de Suisse.

- L'article intitulé « Un Suisse sur trois renie ses origines animales », paru dans *La Tribune de Genève* du 5 octobre 2006, souligne la proportion importante de Suisses (28%) n'adhérant pas à la théorie évolutionniste. Des raisons religieuses, mais aussi un enseignement insuffisant en sciences naturelles expliqueraient ces chiffres (**annexe 18**).
- L'article « La propagande créationniste débarque en Suisse romande », paru dans *Le Courrier* du 28 mars 2007, est consacré à la diffusion dans les écoles romandes, dans les bibliothèques et dans les médias de l'*Atlas de la Création*, ouvrage créationniste musulman publié en Turquie (**annexe 19**).
- L'article « Un manuel compare Dieu à Darwin », paru dans *Le Temps* du 5 novembre 2007, est consacré à la polémique suscitée par la parution d'un nouveau manuel scolaire destiné aux élèves du cycle secondaire bernois. Les critiques portent sur le fait que ce manuel présenterait sur un pied d'égalité les thèses créationnistes et la théorie évolutionniste (**annexe 20**).
- L'article « Le créationnisme malvenu à l'école », paru dans *Le Courrier* du 26 juillet 2008, relate la réponse négative du gouvernement zurichois à une demande d'intégrer la théorie créationniste dans l'enseignement public (**annexe 21**).
- L'article intitulé « Les créationnistes draguent à l'école », paru dans *Le Matin bleu* du 4 juillet 2008, est consacré à la présence dans les écoles vaudoises d'enseignants prônant le créationnisme dans les cours de sciences naturelles (**annexe 22**).
- L'article intitulé « Les créationnistes se lancent à l'assaut des écoles suisses », paru dans *Le Matin bleu* du 11 mars 2009, est consacré à l'initiative populaire lancée par l'association ProGenesis demandant que les théories créationnistes et évolutionnistes soient enseignées sur un pied d'égalité dans les écoles publiques (**annexe 23**).
- L'article « Darwin comme la Bible », paru dans *20 Minutes* du 4 mai 2009, est consacré à l'ouverture dans le canton d'Aarau d'une école catholique (l'école Salta) défendant l'enseignement créationniste (**annexe 24**).

#### IV. Positions d'associations de défense des victimes

L'association InfoSekta<sup>18</sup> de Zurich dispose d'un important dossier de presse (en allemand) sur le créationnisme en général.

L'association française UNADFI<sup>19</sup> (Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu) a publié en 2005 dans sa revue *BULLES* un dossier intitulé « Le créationnisme en pleine évolution » (**annexe 25**). L'auteur relève que le créationnisme, aussi bien évangélique, catholique que musulman, est en train de s'implanter en Europe. On y apprend par exemple que le premier congrès européen créationniste se déroula en Suisse en 1984. L'auteur reproche

<sup>18</sup> Site : <http://www.infosekta.ch>

<sup>19</sup> Cette association est spécialisée dans l'information sur les sectes, la prévention et l'aide aux victimes. Elle est reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, membre associé de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

notamment aux créationnistes de commettre des « *fraudes caractérisées* » pour prouver scientifiquement leur croyance. En conclusion, l'auteur du dossier conseille d'être vigilant.

### V. Position du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe a publié en 2007 un rapport sur « Les dangers du créationnisme dans l'éducation » (**annexe 26**) et a adopté une résolution pour encourager les Etats membres « à défendre et promouvoir le savoir scientifique » et « à s'opposer fermement à l'enseignement du créationnisme en tant que discipline scientifique au même titre que la théorie de l'évolution » (**annexe 27**).

### VI. Positions d'autorités suisses

Les controverses concernant le créationnisme touchent principalement le domaine scolaire. En Suisse, compte tenu du caractère laïc des écoles publiques, le créationnisme ne figure pas dans les programmes d'enseignement des sciences. A notre connaissance, il n'a pas fait l'objet de procès. Mais récemment, deux affaires ont suscité des débats en Suisse alémanique.

#### *Canton de Genève, Vaud, Valais et Tessin*

Le futur plan d'étude romand prévoit l'enseignement du créationnisme en tant que mythe dans les cours d'histoire et les cours d'éthique et cultures religieuses<sup>20</sup>. Par ailleurs, les services des écoles privées de ces cantons n'ont pas connaissance d'enseignement du créationnisme dans les écoles privées chrétiennes<sup>21</sup>.

#### *Canton de Berne*

En 2007, les éditions scolaires bernoises ont édité le manuel scolaire « NaturWert » dans lequel les thèses créationnistes sont présentées à côté de la théorie de l'évolution. Ce manuel, qui suscita de nombreuses polémiques, a fait l'objet de deux interpellations d'élus du Grand Conseil (parti socialiste et parti évangélique). En 2009, la Direction de l'instruction publique a retiré le passage incriminé (**annexe 28**).

#### *Canton de Zurich*

En avril 2008, des élus du parti évangélique de l'Union démocratique fédérale (parti politique se basant sur des principes bibliques) ont déposé un postulat demandant l'introduction dans les écoles publiques d'un enseignement créationniste à côté de l'enseignement de l'évolution. Ce postulat a été refusé par le Conseil d'Etat du canton de Zurich (**annexe 29**).

En espérant avoir répondu à votre demande, nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question que susciterait la lecture de ce rapport ou pour toute information complémentaire. Nous sommes également disposés à recevoir tout complément d'information de votre part ou tout commentaire critique au sujet de ce dossier et des sources bibliographiques que nous vous adressons. Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Brigitte Knobel et Séverine Desponds

### Annexes : mentionnées

<sup>20</sup> Site : <http://www.consultation-per.ch>

<sup>21</sup> Site des écoles privées chrétiennes : <http://www.instruire.ch>



© 2009

Centre intercantonal  
d'information  
sur les croyances (CIC)

Direction de projet et rédaction  
Brigitte Knobel,  
Séverine Desponds

Conception graphique et réalisation  
izein, Genève

Illustration  
Mattea Gianotti, Zurich

Impression  
Graphstyle, Lausanne

Centre intercantonal  
d'information sur les croyances  
et sur les activités des groupements  
à caractère spirituel,  
religieux ou ésotérique

Boulevard Helvétique 27  
CH — 1207 Genève

T +41 22 735 47 50

F +41 22 840 08 58

E [info@cic-info.ch](mailto:info@cic-info.ch)

I <http://www.cic-info.ch>